

Liste de contrôle

Scies circulaires à chariot porte-grume pivotant

pour couper du bois de chauffage



Vos collaborateurs et vous-même travaillez-vous en toute sécurité avec une scie circulaire à chariot porte-grume pivotant?

En général, les accidents liés aux scies circulaires à chariot porte-grume pivotant entraînent de graves blessures et des coûts élevés. Des machines sûres et une bonne formation du personnel réduisent fortement les risques.

Les principaux dangers sont:

- des coupures occasionnées par la lame de la scie
- des blessures dues au rejet de la pièce ou d'éléments d'outils
- le coincement des mains entre le bois et le dispositif d'amenée

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

Vous trouverez ci-après une série de questions concernant la prévention des dangers liés au thème de cette liste. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent.

Veillez les noter au verso.

Interrupteur

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | L'interrupteur pour enclencher la machine est-il assuré contre toute action involontaire? (Fig. 1) | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |
| 2 | L'interrupteur marche/arrêt est-il placé directement sur le lieu d'utilisation? | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |
| 3 | L'interrupteur d'arrêt est-il de couleur rouge et saillant? | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |
| 4 | A l'extérieur, la scie circulaire à chariot porte-grume pivotant est-elle utilisée avec un disjoncteur à courant de défaut? (Fig. 2) | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |
| 5 | Pour les scies circulaires à chariot porte-grume pivotant fabriquées à partir de 1997: la machine dispose-t-elle d'une commande de frein qui agit sur le moteur et freine la lame de scie en 10 secondes? | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |



Fig.1: un interrupteur encastré ou positionné en contrebas permet de prévenir une mise en service involontaire de la scie circulaire.



Fig. 2: distributeur de courant avec disjoncteur à courant de défaut (disjoncteur FI). Ce dernier doit être utilisé pour les installations employées à l'extérieur.

Couverture et blocage de la lame de scie

- | | | |
|---|--|--|
| 6 | La lame de scie est-elle encaissée sous le chariot porte-grume pivotant? (Fig. 3) | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |
| 7 | En position initiale, la lame de scie est-elle entièrement recouverte au-dessus de la table? (Fig. 4) | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |
| 8 | Pour les machines fabriquées à partir de 1997: l'arbre de la lame est-il équipé d'un dispositif de blocage qui empêche tout mouvement de la lame lors de son changement? | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |



Fig. 3: la lame de scie doit être encaissée sous le chariot porte-grume pivotant de telle sorte que ses dents soient hors d'atteinte (encaissement inférieur: min. 15 cm, largeur: max. 10 cm).

Éléments de transmission

- | | | |
|---|---|--|
| 9 | Les éléments de transmission (par ex. courroies, arbre de commande) sont-ils protégés par une couverture? | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |
|---|---|--|

Chariot porte-grume pivotant

- | | | |
|----|---|--|
| 10 | Du côté de l'amenée, la surface en bois a-t-elle une largeur d'au moins 50 cm? | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |
| 11 | Le plateau du côté de l'utilisateur est-il en bois massif, et sa hauteur minimale est-elle égale à 40 % du diamètre de la plus grande lame de scie? | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |



Fig. 3: en position initiale, le chariot porte-grume pivotant doit entièrement recouvrir la lame de scie.

Chariot porte-grume pivotant

- 12 Du côté de l'amenée, le chariot porte-grume pivotant est-il équipé d'une poignée disposée de telle sorte que, en position finale, la distance par rapport à la lame de scie soit de 12 cm au moins? oui
 non
- 13 Le mouvement du chariot est-il limité de telle sorte que la plus grande lame de scie ne puisse entrer en contact avec la paroi dudit chariot? oui
 non
- 14 Le chariot est-il conçu de façon à éviter que la pièce en bois ne tourne pendant le sciage (par ex. blocage de ladite pièce par une cale ou une denture)? oui
 non



Fig. 5: des poignées facilitent le transport de la machine.

Dispositif de transport

- 15 La machine est-elle équipée de roues pour son transport? (Fig. 6) oui
 non
- 16 La machine dispose-t-elle de poignées pour le transport? S'il y a une alimentation électrique, sont-elles isolantes, ou la conductibilité de la machine a-t-elle été vérifiée? (Fig. 5) oui
 non



Fig. 6: roues suffisamment grandes pour le transport.

Organisation / Formation / Comportement

- 17 Un responsable a-t-il été nommé et formé pour la maintenance de la scie circulaire à chariot porte-grume pivotant? oui
 non
- 18 Votre personnel est-il régulièrement formé afin de travailler en toute sécurité avec une scie circulaire à chariot porte-grume pivotant? Points importants lors de la formation: cf. questions 19 à 21. oui
 en partie
 non
- 19 Votre personnel sait-il que la scie circulaire à chariot porte-grume pivotant ne doit être utilisée à l'extérieur qu'avec un disjoncteur à courant de défaut? oui
 en partie
 non
- 20 Les supérieurs contrôlent-ils et, le cas échéant, imposent-ils l'emploi des dispositifs de protection (chariot porte-grume pivotant, couvertures)? oui
 en partie
 non
- 21 Les supérieurs contrôlent-ils et, le cas échéant, imposent-ils le port des équipements de protection individuelle (chaussures solides, protection oculaire, protecteurs d'ouïe, gants)? oui
 en partie
 non
- 22 Les scies circulaires à chariot porte-grume pivotant produites à partir de 1997 ont-elles été livrées avec une déclaration de conformité du fabricant? oui
 non

- Votre scie circulaire à chariot porte-grume pivotant est-elle combinée à une scie circulaire à table mobile? Si tel est le cas, veuillez également consulter la liste de contrôle «Scies circulaires à table mobile» (réf. 67014.f).

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

